



// STATION DE JALOGNY

# Maxime Royer : un jeune passionné de génétique

À seulement 21 ans, Maxime Royer a déjà eu plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de la génétique. Depuis le 28 août dernier, il est en charge du programme de sélection des veaux charolais à la Station de Jalogny et participe également au bon fonctionnement de Ferm'Inov. Retour sur son parcours, construit autour de rencontres marquantes, pour ne pas dire déterminantes.

« J'ai baigné là-dedans depuis tout petit », déclare Maxime, bien que ses parents ne soient pas agriculteurs. En effet, il a grandi dans un territoire rural, à Courtisols (Marne), et a enchaîné les campagnes pendant ses vacances scolaires. Comme nous l'évoquions dans l'article du 6 octobre 2023 dédié à l'arrivée des veaux à la Station de Jalogny, le jeune homme est titulaire d'un Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) ainsi que d'un BTS en production animale, réalisé au lycée agricole de Chaumont. Avant même de suivre des cours de génétique en études supérieures, ces années de lycée lui ont ouvert les portes d'événements agricoles, comme les célèbres Ovinpiades. C'est à cette période que naît son intérêt pour la race ovine charollaise. Un peu plus tard, il se passionne également rapidement pour la filière bovine. Très belle opportunité pour lui, il effectue un stage au sein de la station d'évaluation de Sommepey-Tahure, rattachée à la chambre d'agriculture de la Marne. Il y côtoie ainsi des fins connaisseurs de l'histoire et de l'évolution génétique du cheptel charolais. Son savoir sur la race s'affine alors, et sa technicité augmente.

## « Tout démarre de chez lui »

À la suite de ce stage, Maxime reste dans sa Marne natale en étant employé chez un éleveur sélectionneur en charolais : Michel Darantier, implanté à Baslieux-sous-Châtillon. Pendant un an, Michel va le former, le faire rentrer dans son monde et lui transmettre sa passion de la génétique. Devenant ainsi son mentor, dans tout ce que cela comporte de beau et de prometteur pour l'avenir.

Trois semaines à peine après son arrivée sur l'exploitation, direction un concours, où Maxime a emmené trois génisses qu'il avait dressées tout seul. Quelque chose d'assez inné donc ! Aujourd'hui, le jeune homme ne compte plus le nombre de concours auxquels il a accompagné Michel. Difficile également de quantifier tout ce que ces événements lui ont apporté professionnellement et personnellement. Résultat : Maxime se spécialise petit à petit dans la haute valeur génétique. Il apprécie de voir toutes les « diversités » que cela implique, les innombrables « possibilités d'accouplements », etc. La race charolaise, « je l'aime par sa puissance et son développement », ajoute-t-il. Michel et Maxime sont bien sûr restés en contact, faisant honneur à la Transmission.

## Le travail à la Station

Lors des deux journées dédiées au recrutement des veaux, Maxime a pu en apprendre davantage sur les ascendants des bêtes, en complément de l'étude de leur phénotype. C'est plutôt fascinant, au niveau d'un bassin, « lorsque tu connais leurs orientations de sélection et les origines utilisées », précise-t-il. Certaines étant par exemple réputées pour être plus orientées sur la morphologie, contrairement à d'autres. Pour le jeune homme, il est très intéressant de voir s'il y a une continuité (temporelle et géographique) dans ces orientations. « On a la certitude que la génétique ce n'est pas mathématique », poursuit-il. En effet, même si « on fait s'accoupler deux fois les mêmes parents, on n'obtiendra jamais le même produit ; de même qu'avec les humains ». Il y a donc une part de hasard.



À seulement 21 ans, Maxime Royer a quitté sa Marne natale pour venir travailler à la Station de Jalogny et suivre le programme d'évaluation des veaux charolais.

Du côté de la structure en tant que telle, Maxime insiste sur le fort volet « relationnel avec les éleveurs », dimension essentielle de l'outil. À commencer par les échanges avec le groupe d'éleveurs qui gère le GIE. « On s'appelle souvent », confie-t-il. Et aussi, d'autre part, avec les exploitants qui souhaitent avoir des nouvelles de leurs veaux et de leur évolution. Même si les données zootechniques sont disponibles en ligne, celui « qu'on qualifie à la Station de soigneur », prend le temps de leur répondre. En outre, une fois par semaine,

Didier Giraud, président du GIE Synergie Charolais, ainsi qu'un technicien (Feder, Sicarev, Elva Novia ou Alsoni), se rendent sur place pour apporter des conseils et profiter de leur « regard extérieur », primordial pour déceler des potentielles anomalies (une difficulté à marcher par exemple). « On avance en collectif », affirme fièrement Maxime. D'autant plus au vu de l'expérience des techniciens, qui ont « travaillé avec bon nombre de veaux ». Pour ce qui est des rations, il est suivi par la coopérative Dijon Céréales. Agnès Avril l'épaula,

quant à elle, sur toute la partie administrative. Par contre, c'est lui qui s'occupe de la page Facebook de la Station, où sont publiées les diverses actualités. Jusqu'à présent, Maxime est donc amplement satisfait de son apprentissage saône-et-loirien ; les premiers résultats de la phase de contrôle demeurent très encourageants : la première pesée du 21 novembre montre une moyenne (sur les 96 veaux) de 1,452 kg/jour. En sachant que l'objectif est de 1,4.

Florence Bouville

## // EN BREF

### Lait : des vêlages encore trop tardifs

« L'âge au vêlage des génisses reste trop tardif, quelle que soit la race », conclut Thomas Aubineau, vétérinaire conseil, responsable de l'équipe « conduite de troupeau » chez Innoval (coopérative de génétique et de conseil en élevage), à la lumière des données collectées « sur plus de 10.000 élevages ». Par exemple, une génisse de race prim'Holstein vêle en moyenne à 28,7 mois « alors que dans les 25 % d'élevages les plus performants, elles le font à 26 mois », indique-t-il dans un observatoire publié le 16 novembre portant sur la période 2022-2023. Ces près de trois mois de différence feraient gagner à l'éleveur 110 €/mois et près de 3.000 € de marge supplémentaire par an pour un troupeau d'environ 80 vaches laitières. Autre avantage : « en réduisant le temps improductif de ses animaux, l'éleveur contribue à la baisse des gaz à effet de serre, notamment du méthane entérique ». Côté conjoncture, le nombre d'inséminations a fortement baissé. Le nombre de génisses « amouillantes » (sur le point de vêler) devrait ainsi décroître de 12 % entre 2023 et 2025.

### AOP comté : baisse les droits alloués aux fruitières

Le comité interprofessionnel de gestion du comté (CIGC) a décidé d'abaisser de 4 % les droits à produire alloués aux fruitières pour la campagne 2023-2024 dans le cadre des règles de régulation de l'offre (ROR) de l'AOP. « Il s'agit de maintenir l'équilibre entre le marché et la production, condition indispensable pour tenir notre promesse de qualité aux consommateurs et ainsi d'éviter la dégradation de valeurs », indique le président du CIGC, Alain Mathieu. Tous les trois ans, le CIGC définit dans un « plan triennal » le niveau des « références de production comté », autrement dit les droits à produire, et leur répartition entre les ateliers de fabrication. Deux fois par an, en avril et en septembre, soit au début et au milieu de la campagne laitière, ce niveau peut être ajusté en fonction de la demande, des conditions de production ou des stocks. Entre le début des années 1990 (mise en place des ROR) et 2019, la production de comté a connu une croissance de 1,5 % à 2 % par an. Conséquence de l'inflation qui joue sur les arbitrages des consommateurs, les ventes de fromages AOP au rayon libre-service en grande distribution ont reculé de 2 à 9 % selon les fromages sur les quatre premiers mois de l'année 2023, d'après la publication Tendances de l'Idel.



La race charolaise, « je l'aime par sa puissance et son développement ».